

## 1. Identification

<b>Identificateur de produit</b>	<b>Oxytetracycline Hydrochloride Injectable Solution</b>	
<b>Autres moyens d'identification</b>		
<b>Synonymes</b>	Oxymycine LP * TERRAMYCIN * Pan-Terramycin * TM injectable * Oxytetracycline Hydrochloride Injection	
<b>Usage recommandé</b>	Vétérinaire agent antibiotique	
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Non destiné à l'usage humain	
<b>Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur</b>		
<b>Nom de la compagnie (É-U)</b>	Zoetis Inc.	
	10 Sylvan Way Parsippany, New Jersey 07054 (USA)	
<b>Centre antipoison et de toxicomanie Rocky Mountain</b>	1-866-531-8896	
<b>Département de soutien aux produits / soutien technique</b>	1-800-366-5288	
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CHEMTREC (24 heures) : 1-800-424-9300 CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
<b>Nom de la compagnie (CA)</b>	Zoetis Canada Inc.	
	16740 Trans-Canada Highway Kirkland, Quebec, H9H 4M7	
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	CHEMTREC international (24h/24) : +1-703-527-3887	
<b>Adresse courriel</b>	soutienauxproduits@zoetis.com	
<b>Département de soutien aux produits</b>	1-800-461-0917	

Toutes les fiches signalétiques sont disponibles sur le site Internet de Zoetis Canada au <https://www.zoetis.ca/fr/sds/sds.aspx>

**Fournisseur** Non disponible.

## 2. Identification des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Non classé.	
<b>Dangers pour la santé</b>	Toxicité pour la reproduction (le fœtus)	Catégorie 1A
<b>Dangers environnementaux</b>	Non classé.	

### Éléments d'étiquetage



<b>Mention d'avertissement</b>	Danger	
<b>Mention de danger</b>	Peut nuire au fœtus.	
<b>Conseil de prudence</b>		
<b>Prévention</b>	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.	
<b>Intervention</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/ Consulter un médecin.	

<b>Stockage</b>	Garder sous clef.
<b>Élimination</b>	Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Autres dangers</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Renseignements supplémentaires</b>	Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques.

### 3. Composition/information sur les ingrédients

#### Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Oxytétracycline, chlorhydrate		2058-46-0	10
Alcool Benzylrique		100-51-6	0.5
Monoéthanolamine		141-43-5	<1

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

### 4. Premiers soins

<b>Inhalation</b>	Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent. En cas de difficultés respiratoires, l'administration d'oxygène peut être nécessaire.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment avec du savon et de l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Obtenir une consultation médicale ou des soins médicaux. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Si elles peuvent être facilement enlevées, enlever les lentilles de contact. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer la bouche. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent. En cas d'ingestion d'une grande quantité, appeler immédiatement un centre antipoison. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un centre antipoison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
<b>Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de maux de tête. Peut provoquer des effets similaires à ceux généralement observés dans l'utilisation clinique des tétracyclines, y compris des irritations gastrointestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Les symptômes de l'exposition chronique à la tétracycline peuvent inclure : rougeur et enflure de la peau, éruptions cutanées, frissons, décoloration des dents, jaunissement de la peau et des yeux, nausées, vomissements, diarrhées, douleurs à l'estomac et douleurs thoraciques.
<b>Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire</b>	Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.
<b>Informations générales</b>	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS. S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produit(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

### 5. Mesures à prendre en cas d'incendie

<b>Agents extincteurs appropriés</b>	Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ).
<b>Agents extincteurs inappropriés</b>	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.
<b>Dangers spécifiques du produit dangereux</b>	Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.
<b>Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
<b>Équipement/directives de lutte contre les incendies</b>	Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.
<b>Méthodes particulières d'intervention</b>	Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.
<b>Risques d'incendie généraux</b>	Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

## 6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. S'assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ventiler les espaces clos avant d'y entrer. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

S'assurer une ventilation adéquate. Éliminer toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans la zone immédiate). Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Recouvrir d'une feuille de plastique pour empêcher la dispersion. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

### Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Informer le personnel de direction et de supervision de tous les rejets dans l'environnement. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

## 7. Manutention et stockage

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter une exposition prolongée. Éviter les injections accidentelles. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Éviter le rejet dans l'environnement.

### Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Stocker dans des récipients d'origine fermés de manière étanche. Stocker dans un endroit frais et sec, à l'écart de la lumière solaire directe. @ 15 - 25°C (59 - 77°F).. Ne pas laisser le matériel geler. Tenir à l'écart des aliments, des boissons et des aliments pour animaux. Stocker à l'écart des matériaux incompatibles (Consulter la section 10 de la FDS). Tenir hors de la portée des enfants.

## 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### Limites d'exposition professionnelle

#### Zoetis

#### Composants

Oxytétracycline,  
chlorhydrate (CAS  
2058-46-0)

#### Type

TWA

#### Valeur

500 µg/m3

#### ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

#### Composants

Monoethanolamine (CAS  
141-43-5)

#### Type

STEL

#### Valeur

6 ppm

TWA

3 ppm

#### Canada. LEMT pour l'Alberta (Code de l'hygiène et de la sécurité au travail, Annexe 1, Tableau 2)

#### Composants

Monoethanolamine (CAS  
141-43-5)

#### Type

STEL

#### Valeur

15 mg/m3

6 ppm

TWA

7.5 mg/m3

3 ppm

**Canada. LEMT pour la Colombie-Britannique. (Valeurs limites d'exposition en milieu de travail pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, ainsi modifiée)**

Composants	Type	Valeur
Monoethanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
	TWA	3 ppm

**Canada. LEMT de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)**

Composants	Type	Valeur
Monoethanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
	TWA	3 ppm

**Canada. LEMT pour l'Ontario. (Contrôle de l'exposition à des agents biologiques et chimiques)**

Composants	Type	Valeur
Monoethanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	6 ppm
	TWA	3 ppm

**Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la qualité du milieu de travail)**

Composants	Type	Valeur
Monoethanolamine (CAS 141-43-5)	STEL	15 mg/m <sup>3</sup>
	TWA	6 ppm
		7.5 mg/m <sup>3</sup>
		3 ppm

**Valeurs biologiques limites**

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

**Analyse des risques par niveaux de contrôle**

Non disponible.

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Des contrôles d'ingénierie doivent être utilisés comme moyen principal de contrôle des expositions. Il faut utiliser une bonne ventilation générale (habituellement dix changements d'air l'heure). Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Ventilation générale normalement adéquate.

**Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

**Protection du visage/des yeux**

En cas de contact probable, le port de lunettes de sécurité à écrans latéraux est recommandé.

**Protection de la peau**

**Protection des mains**

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques Gants imperméables.

**Autre**

Porter un vêtement de protection approprié. Utiliser des vêtements de protection (uniformes, blouses de laboratoire, combinaisons jetables, etc.) dans les zones de production et de laboratoire.

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Lorsqu'une contamination d'air (brouillard, vapeur ou odeur) est produite, la protection respiratoire est recommandée pour minimiser l'exposition. Si la limite d'exposition professionnelle applicable (OEL) est dépassée, porter un appareil respiratoire approprié avec un facteur de protection suffisant pour contrôler les expositions inférieures à la OEL.

**Dangers thermiques**

Sans objet.

**Considérations d'hygiène générale**

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

## 9. Propriétés physiques et chimiques

<b>Apparence</b>	Solution stérile
<b>État physique</b>	Liquide.
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Couleur</b>	Jaune - Ambre

<b>Odeur</b>	Non disponible.
<b>Seuil olfactif</b>	Non disponible.
<b>pH</b>	8 - 8.9
<b>Point de fusion et point de congélation</b>	Non disponible.
<b>Point initial d'ébullition et domaine d'ébullition</b>	Non disponible.
<b>Point d'éclair</b>	Non disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solides et gaz)</b>	Sans objet.

#### Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

<b>Limites d'inflammabilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limites d'inflammabilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - inférieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Limite d'explosibilité - supérieure (%)</b>	Non disponible.
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage n-octanol/eau</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	
<b>Propriétés explosives</b>	Non explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non oxydant.

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Réactivité</b>	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de transport.
<b>Stabilité chimique</b>	La substance est stable dans des conditions normales.
<b>Risque de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Contact avec des matériaux incompatibles. Chaleur, flammes et étincelles. Rayonnement solaire. Exposition à la lumière.
<b>Matériaux incompatibles</b>	Peroxydes. Phénols. Agents comburants forts.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Des fumées et gaz irritants ou toxiques peuvent être émis lors de la décomposition du produit. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote (NOx). Peut inclure du chlorure d'hydrogène

## 11. Données toxicologiques

### Renseignements sur les voies d'exposition probables

<b>Inhalation</b>	Toute inhalation prolongée peut être nocive.
<b>Contact avec la peau</b>	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.
Alcool Benzylque	Espèces: Cobaye Gravité: Modéré

**Contact avec la peau**

Alcool Benzylrique

Espèces: Lapin  
Gravité: Minimal**Contact avec les yeux**

Alcool Benzylrique

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Espèces: Lapin  
Gravité: Extrême**Ingestion**

Faible danger présumé en cas d'ingestion.

**Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques**

Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiements, de rougeurs et de malaises. Peut provoquer des effets similaires à ceux généralement observés dans l'utilisation clinique des tétracyclines, y compris des irritations gastrointestinales, des nausées, des vomissements et des diarrhées. Les symptômes de l'exposition chronique à la tétracycline peuvent inclure : rougeur et enflure de la peau, éruptions cutanées, frissons, décoloration des dents, jaunissement de la peau et des yeux, nausées, vomissements, diarrhées, douleurs à l'estomac et douleurs thoraciques.

**Renseignements sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

L'ingestion peut provoquer une légère irritation gastro-intestinale accompagnée de nausées, de vomissements ou de diarrhées.

**Composants****Espèces****Résultats d'épreuves**

Alcool Benzylrique (CAS 100-51-6)

**Aiguë****Cutané**

DL50

Lapin

2000 mg/kg

**Inhalation**

CL50

Rat

&gt; 4.178 mg/L

1000 mg/l, 8 heures

**Orale**

DL50

Rat

1230 mg/kg

Souris

1580 mg/kg

Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)

**Aiguë****Cutané**

DL50

Lapin

1025 mg/kg

**Orale**

DL50

Rat

1720 mg/kg

Souris

700 mg/kg

**Chronique****Orale**

LOEL

Rat

115 g/kg, 90 Jours Liver Kidney Ureter Bladder

105 mg/kg, 30 semaines Foie

Oxytétracycline, chlorhydrate (CAS 2058-46-0)

**Aiguë****Intraveineux**

DL50

Rat

302 mg/kg

Souris

100 mg/kg

**Orale**

DL50

Souris

6696 mg/kg

**Sous-cutané**

DL50

Rat

800 mg/kg

Souris

&gt; 600 mg/kg

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
<b><u>Chronique</u></b>		
<b>Orale</b>		
DSENO	Chien	250 mg/kg/j., 24 mois (None identified) 125 mg/kg/j., 12 mois (Male reproductive system)
NOEL	Rat	150 mg/kg/j., 24 mois (Not carcinogenic)
	Souris	1372 mg/kg/j., 103 semaines (Not carcinogenic)
<b><u>Subaiguë</u></b>		
<b>Orale</b>		
LOEL	Rat	108 g/kg, 14 Jours (Brain)
<b><u>Subchronique</u></b>		
<b>Orale</b>		
DSENO	Rat	3352 mg/kg/j., 13 semaines (Liver)
	Souris	3821 mg/kg/j., 13 semaines (None identified)
<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Un contact prolongé avec la peau peut causer une irritation temporaire.	
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
<b>Contact avec les yeux</b> Alcool Benzylrique	Espèces: Lapin Gravité: Extrême	
<b>Sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>		
<b>Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant</b>		
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)	Irritant	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Pas un sensibilisant respiratoire.	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	On ne s'attend pas à ce que ce produit provoque une sensibilisation cutanée.	
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.	
<b>Mutagénicité</b>		
Oxytétracycline, chlorhydrate	Echange de chromatides sœurs Résultat: négatif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)	
	In Vitro Chromosome Aberration Résultat: négatif Espèces: Cellules d'ovaire du hamster chinois (CHO)	
	Mutagénicité bactérienne (Ames) Résultat: négatif Espèces: Salmonella	
	Mutagénicité de la cellule mammalienne (HGPRT) Résultat: négatif Espèces: Souris	
	Test de micronucleus Résultat: Positive with activation Espèces: Lymphome de la souris	
<b>Cancérogénicité</b>	Ce produit n'est pas considéré comme cancérogène par le CIRC, l'ACGIH, le NTP ou l'OSHA.	
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Peut nuire au fœtus.	

## Effets sur le développement

Oxytétracycline, chlorhydrate

1500 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, (Maternal Toxicity)

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

Organe: Orale

2100 mg/kg/j. Développement de l'embryon/du foetus, (Embryotoxicity)

Résultat: DSENO

Espèces: Souris

Organe: Orale

## Reproductivité

Oxytétracycline, chlorhydrate

18 mg/kg/j. 2 Génésotoxicité affectant la génération, (No effects at maximum dose)

Résultat: DSENO

Espèces: Rat

Organe: Orale

Monoéthanolamine

500 mg/kg/j. Reproduction et fertilité - femelles, Early embryonic development Reproductive toxicity Developmental toxicity

Résultat: DMENO

Espèces: Rat

Organe: Orale

**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique** Non classé.

**Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées** Non classé.

**Danger par aspiration** Pas un danger par aspiration.

**Effets chroniques** Toute inhalation prolongée peut être nocive.

**Autres informations** Attention - Agent pharmaceutique. Les individus sensibles à cette substance ou à d'autres substances de cette catégorie chimique peuvent développer des réactions allergiques. Des cas de photosensibilité ont été observés chez certains individus prenant de la tétracycline. Des doses élevées de tétracyclines peuvent provoquer un trouble hépatique appelée stéatose hépatique. Les sujets ayant beaucoup de cholestérol et de triglycérides ou une cyrrhose alcoolique du foie pourraient être plus susceptibles. Peut provoquer une intoxication des reins si ceux-ci sont déjà endommagés (sur la base d'études sur des animaux).

## 12. Données écologiques

### Écotoxicité

Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible sur l'environnement. Éviter le rejet dans l'environnement.

Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Alcool Benzylique (CAS 100-51-6)	CE50	Daphnia magna (Water Flea)
		230 mg/L, 48 heures 66 mg/L, 21 jour(s) Reproduction
		Pseudokirchneriella subcapitata (Green Alga)
	CL50	Pimephales promelas (Fathead Minnow)
		460 mg/L, 96 heures
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Perche-soleil bleue (Lepomis macrochirus)
		10 mg/l, 96 heures
Monoéthanolamine (CAS 141-43-5)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)
		114 - 196 mg/l, 96 heures



Composants	Espèces	Résultats d'épreuves
Oxytétracycline, chlorhydrate (CAS 2058-46-0)	CE50	Daphnia magna (Water Flea) > 102 mg/L, 48 heures (ASTM EPA)
		Selenastrum capricornutum (Green Alga) 4.18 mg/L, 72 heures (ISO)
	CL50	Lepomis macrochirus (Bluegill Sunfish) > 94.9 mg/L, 96 heures (ASTM EPA)
		Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) > 116 mg/L, 96 heures (ASTM EPA)
<b>Persistance et dégradation</b>	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité du produit.	
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Aucune donnée disponible.	
<b>Mobilité dans le sol</b>	Aucune donnée disponible.	
<b>Autres effets nocifs</b>	On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex., appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).	

### 13. Données sur l'élimination

<b>Instructions pour l'élimination</b>	Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas laisser la substance s'infiltrer dans les égouts/les conduits d'alimentation en eau. Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec le produit ou le récipient utilisés. En tenant compte des dangers pertinents et connus pour l'environnement et la santé que représente le matériau, passer en revue et mettre en œuvre des techniques et des procédures de traitement des eaux usées et des déchets afin d'éviter l'exposition professionnelle et les rejets dans l'environnement. On recommande de pratiquer la réduction du volume des déchets. On doit utiliser les meilleurs technologies disponibles afin d'éviter les rejets dans l'environnement. Cela peut inclure des techniques destructives pour les déchets et les eaux usées. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
<b>Règlements locaux d'élimination</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Code des déchets dangereux</b>	Aucun(e) connu(e).
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre (voir : instructions d'élimination).
<b>Emballages contaminés</b>	Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide.

### 14. Informations relatives au transport

<b>TMD</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>IATA</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>IMDG</b>	N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.
<b>Transport en vrac selon l'Annexe II de MARPOL 73/78 et le recueil IBC</b>	Non déterminé(e).

### 15. Informations sur la réglementation

<b>Réglementation canadienne</b>	Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.
<b>Loi réglementant certaines drogues et autres substances</b>	Non réglementé.
<b>Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)</b>	Non inscrit.
<b>Gaz à effet de serre</b>	Non inscrit.
<b>Règlements sur les précurseurs</b>	Non réglementé.
<b>Règlements internationaux</b>	

**Convention de Stockholm**

Sans objet.

**Convention de Rotterdam**

Sans objet.

**Protocole de Kyoto**

Sans objet.

**Protocole de Montréal**

Sans objet.

**Convention de Bâle**

Sans objet.

**Inventaires Internationaux**

<b>Pays ou région</b>	<b>Nom de l'inventaire</b>	<b>En stock (Oui/Non)*</b>
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Oui
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Oui
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Oui
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Oui
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Oui
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Oui
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui

\*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence. Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

**16. Autres informations****Date de publication** 23-Mai-2017**Version n°** 01

**Avis de non-responsabilité** Zoetis Inc. estime que les informations contenues dans la présente fiche de données de sécurité sont exactes et, alors qu'elles sont fournies de bonne foi, elles ne s'accompagnent d'aucune garantie quelle qu'elle soit, expresse ou implicite. Si un risque particulier n'est pas accompagné de données dans ce document, c'est qu'aucune information n'est connue pour le moment. Les renseignements contenus dans cette fiche ont été écrits selon les meilleures connaissances et la meilleure expérience actuellement disponibles.

**Informations relatives à la révision** Identification du produit et de l'entreprise : Synonymes  
Composition / renseignements sur les ingrédients : Ingrédients  
Propriétés physiques et chimiques : Propriétés multiples  
GHS: Qualificateurs